**Responsable de boutique**

Date de publication :24/02/2025

**Familles de métiers**

Gestion et vente en boutique

**Lieux et segments d’activités**

* Parcs d'attractions et parcs aquatiques
* Parcs à thème et parcs ludo-pédagogiques
* Activités intérieures
* Musées et sites culturels
* Patrimoine et sites naturels

**Autres intitulés**

Directeur(trice) de magasin

**Définition du métier**

La vente de produits est un des piliers du modèle économique des sites de loisirs, d'attractions et de culture. Selon la taille de l'exploitation, le parcours du visiteur est organisé pour passer par une ou plusieurs boutiques thématisées.

La gestion opérationnelle des points de vente est assurée par le/la responsable de la boutique. En charge de l'application de la stratégie générale de merchandising et de la cohérence thématique de son point de vente, ce/cette professionnel(le) du commerce supervise l'organisation des équipes et de la surface de vente afin de garantir un service de qualité et une ambiance accueillante pour les visiteurs.

Les achats et la gestion des stocks font partie de ses priorités, pour que la boutique soit toujours approvisionnée. En outre, il/elle assure l'achalandage des produits, optimisant ainsi l'expérience d'achat des visiteurs tout en prolongeant l'immersion dans la thématique du site. Par l'application de stratégies promotionnelles réfléchies et coordonnées, il/elle contribue activement à l'atteinte des objectifs fixés par la direction.

**Code ROME**

Responsable de boutique

**Principales compétences métiers**

**Savoir-être professionnels**

* Faire preuve de leadership
* Prendre des initiatives et être force de proposition
* Avoir le sens du service

**Compétences techniques**

* Animer, coordonner une équipe
* Assister techniquement l'équipe de vente
* Organiser, aménager un espace de vente
* Mettre en oeuvre des actions commerciales et promotionnelles
* Contrôler l'état des stocks
* Définir des besoins en approvisionnement
* Identifier et gérer des invendus
* Organiser le traitement des commandes
* Gérer une caisse
* Élaborer, suivre et piloter un budget

**Accès à l’emploi**

**Niveau d’expérience requis**

Une expérience préalable de plusieurs années dans la vente en commerce de détail est indispensable.

**Formation appréciée**

* Titre Professionnel (TP) Manager d'unité marchande
* Titre Professionnel (TP) Responsable d'établissement marchand
* Bac Professionnel Métiers du commerce et de la vente
* Brevet de technicien supérieur (BTS) Management commercial opérationnel

**Mooc disponibles et ressources utiles**

* Formation "Management opérationnel"
* France Compétences